



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de NEUFCHÉF (Moselle) se réunira, en séance ordinaire, **le jeudi 27 novembre 2025 à 20 heures, en Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025
2. Vente du terrain communal rue du Cimetière
3. Vente d'une parcelle de terrain communal 16 rue du cimetière
4. Subvention exceptionnelle à l'association Sport Pour Tous
5. Convention relative à la réalisation de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale
6. Convention relative aux missions de soutien aux populations sinistrées et d'encadrement de bénévoles spontanés, entre la Croix-Rouge française de la Moselle et la Mairie de Neufchef
7. Rapport d'activité 2024 SISCODIPE
8. Rapport d'activité 2024 du SMITU
9. Rapport d'activité 2024 du SEAFF
10. Décisions et Informations

Fait à Neufchef, le 20 novembre 2025

Le Maire



Charlotte LAMBOUR